



Meilleurs Voeux pour 2006

Le Maire, les Adjointes, les conseillers municipaux,

vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2006. Ils souhaitent qu'elle vous garde la santé, vous apporte des satisfactions familiales, personnelles, professionnelles et scolaires pour les enfants.

Nous souhaitons également que notre chère commune poursuive son essor harmonieux et continue d'être un village agréable, fleuri calme où il fait bon vivre.

Les années passent très vite surtout lorsque l'on est en retraite! Et on a pas toujours le temps de faire ce que l'on voudrait, la preuve : Je viens de me rendre compte que je n'ai pas pris le temps de



réaliser de Semilly Info depuis janvier 2004... Je demande à ceux qui prennent le temps de le lire de m'en excuser et j'en profite pour solliciter ceux qui voudraient bien participer à la rédaction (merci d'avance pour cette aide précieuse et encourageante).

Comme les années précédentes le Maire et les Adjointes sont heureux de vous inviter dimanche 8 janvier à partager la traditionnelle galette des rois. Rendez-vous à la salle de convivialité 14H00

Dans ce numéro :

Vie communale	2
Salle de convivialité	2-3
SICTOM	3
lotissement	4
Suite du numéro précédent	5
Dans le canton	6-7
Au fil du temps	8
Vie associative	9
Sémiliens à l'honneur	9
Calendrier	9
Distractions	10-11
Manifestations 2005	12

Sommaire :

- Salle de convivialité : les différents tarifs pratiqués
- Lotissement : constructions en cours d'achèvement
- SICTOM : redevance stable

VIE COMMUNALE

PLAQUES DE RUE ET NUMÉROS

En 2004, nous avons posé les plaques de rue et les numéros de maisons.



VILLAGE FLEURI :



Depuis 1998, nous participons au concours des "Villages Fleuris" ; nous avons reçu plusieurs prix et cette année nous avons reçu un prix d'encouragement régional.

SALLE DE CONVIVIALITÉ



Nous avons démarré les travaux de la salle de convivialité au cours du 1^{er} semestre 2004. Elle a été inaugurée le 21 janvier 2005 en présence de M. le Préfet qui venait de prendre ses fonctions en Hte Marne, Mrs Bruno SIDO, François CORNU-GENTILLE, les conseillers généraux des cantons voisins, les directeurs et chefs de services ayant participé au projet ou avec ceux avec qui nous entretenons de très bons rapports, Mr HINGRAY, receveur de la trésorerie et ses collaboratrices, Mmes et Mrs les Maires du canton et des communes voisines, les responsables des entreprises et.. bien sur en votre présence.

Les responsables ont tous évoqué le bien fondé d'une telle réalisation qui permet de se réunir pour un repas des anciens, pour une après midi récréative, pour des réunions, des expositions, des repas de mariage ou de famille ...



Combien ça coûte ?

Le devis prévisionnel était de **151.785 €**

montant payé Hors Taxes :	187.966 €
matériel de cuisine, tables, chaises, vaisselle	28.739 €
TVA	42.399 €
Soit un TOTAL TTC	259.203 €

Nous avons obtenu des subventions pour un montant H.T. de :

Etat, Préfecture	20% sur 76.225 €	soit	15.245 €
Région	10% sur 150.282 €		15.028 €
Conseil Général	20% sur 151.775 €		30.355 €
	20% sur 28.047 € (matériel)		5.609 €
	10% sur 31.645 €		3.164 €
Dotation	8% sur 51.775 €		12.142 €
Soit un TOTAL de			81.543 €

RESTE À PAYER par la commune :	177.659 €
de cette somme nous récupérerons la TVA dans 2 ans	42.399 €

Coût final	135.260 €
-------------------	------------------

Afin de ne pas grever pour le budget nous avons emprunté une somme de 40.000 € couvrant la TVA, que nous pensons rembourser en 2006.

Rentabilité :

Si la gestion d'une commune doit être rigoureuse, on ne peut pas parler de rentabilité : la mairie, le lavoir, les routes et chemins, l'assainissement, le patrimoine communal en général ne peuvent pas être rentables ; par contre nous devons pouvoir assurer des services aux habitants du village.

Cette salle en fait partie, elle est appréciée par beaucoup et participe à la promotion du village. Cette année des personnes de villages voisins, de Chaumont l'ont utilisée.

Le montant des locations représente plus de **1.500 €**. Nous espérons que ce chiffre sera une moyenne pour les autres années.

Location :

A l'unanimité le conseil municipal a établi les conditions et tarifs de location suivants :

1. Vin d'honneur
 - habitants de Semilly Gratuit
 - Personnes extérieures 100 €
 2. Mariages
 - Habitant de Semilly Gratuit
 - Personnes extérieures 150 €
 3. Obsèques Gratuit
 4. Réunions de famille, bals lunchs:
 - Habitants de Semilly 150 € (vaisselle gratuite)
 - Associations de Semilly à but non lucratif 30 €
 - Associations de Semilly à but Lucratif 150 €
 - Personnes extérieures 150 €
 - Associations extérieures 150 €
 5. Conférences, spectacles, réunions, stages, assemblées générales, expositions :
 - Associations de Semilly à but non lucratif 30 €
 - Associations de Semilly à but lucratif 150 €
 - Personnes extérieures 150 €
 - Associations extérieures à but non lucratif 30 € (en semaine)
 - Associations extérieures à but lucratif 150 €
- L'électricité et la vaisselle sont facturés en plus:
- Électricité 0,09 € par KWA utilisé
 - Vaisselle 0,30 € par personne

25% du montant de la location est demandé à la réservation

Un chèque de caution de 300 € est demandé à la remise des clés et redonné après le règlement (sauf en cas de détérioration ou de litige).

La gestion, l'état des lieux, l'inventaire avant et après location sont assurés par Annie SIMONEL et Sandrine LEBERT qui font ce travail consciencieusement et bénévolement. Il faut compter une heure à chaque fois; avec parfois, même souvent, un petit coup de chiffon ou balai car même si l'état des lieux est bien fait, que tout est impeccable il peut y avoir des pas ou traces quelconques (surtout si la salle est restée inutilisée un certain temps). Nous pouvons les féliciter et les remercier.

CHEMIN DU REMENCHAIS

Le chemin dit du Remenchais (côté Chalvraines) appartenant à l'association foncière et fortement dégradé lors du débardage de bois suite à la tempête, a été remis en état grâce à des subventions spécifiques tempête : il a coûté:

- à l'Association Foncière : 10.529 € - 40% de subvention, soit : 6.318 €
- à la Commune, obligée de créer une place de retournement, (condition obligatoire pour obtenir la subvention) 2.278 € - 40% soit 1.368 €

LOTISSEMENT:

Pendant les 40 dernières années seulement 3 maisons ont été bâties ; il faut reconnaître que de nombreuses habitations venaient d'être reconstruites suite à la guerre, la demande de logement était faible et la commune ne possédait pas de terrain.

Nous sommes heureux de voir se terminer les deux dernières maisons du lotissement.



Madame Nicole LACHARPAGNE va bientôt pouvoir emménager et profiter d'espace pour jardiner. Nous lui souhaitons beaucoup de courage pour l'horticulture, et espérons qu'elle appréciera cette nouvelle demeure.

Fabien et Amandine ROYER pensent emménager pour le 1^{er} février ; ils ont encore beaucoup de travail à faire mais nous ne pouvons que les féliciter car entreprendre soit même un tel chantier demande une forte volonté et beaucoup de courage! Mais quelles satisfactions après!!!

Si nous vous souhaitons de vous plaire dans votre nouvelle maison, nous espérons également que vous la partagiez avec de nombreux enfants!..."

Le lotissement étant complet le Conseil Municipal a accepté, pour répondre à une demande, de vendre le terrain sis route de la gare provenant de la ferme Collée.

Nous aurons donc le plaisir d'accueillir la Famille LONDONO YOVANNY actuellement domiciliée à Chalvraines et désirant construire à Semilly.

Hors lotissement, j'apporte tous mes encouragements à Rodolphe VOILLEMEN qui procède, en faisant beaucoup par lui même à la réhabilitation de l'ancienne Maison Guillaume. Un grand nettoyage a déjà été fait pour l'embellissement. Courage Rodolphe!!

DEPOTOIR :

Nous avons profité de la réfection du chemin pour nettoyer le "dépotoir" et remettre de la terre sur moitié de la surface. Le nivellement avant et après le transport de terre nous a coûté 2.638 €.

RAPPEL : il est interdit de déposer des ordures ménagères ou industrielles (fer, verre, bois, plâtre, pneus, déchets végétaux etc....)

seuls les déchets inertes sont admis (pierres, terre) ; en cas de contrôle, vous pouvez être lourdement verbalisés et la commune peut être pénalisée et obligée de payer de lourdes sommes : Pensez à notre budget et aux impôts !

Dans la partie ou nous avons remis de la terre (environ 25 ares) nous allons planter environ 300 pieds d'érables sycomores le coût sera de 0,60€ par plant plus 1,60€ de protection contre le gibier.

SUITE DU NUMERO PRECEDENT ...

ADSL :

Comme prévu c'est opérationnel et ça fonctionne! Pour les non initiés ça n'a pas d'intérêt mais pour les utilisateurs d'internet c'est très intéressant : vous avez la possibilité d'être connecté en permanence, de trouver presque instantanément le renseignement recherché sur n'importe quel sujet et de téléphoner en même temps (pour aller vite il faut un peu de pratique...).

Mais internet c'est à la portée de tous, alors pour vos enfants, pour vous, pour vos parents à la retraite, achetez un ordinateur connectez le à l'ADSL et c'est parti, il pourront surfer à volonté : Finies, les longues journées à s'ennuyer !!!



LE PROJET EOLIEN :



Comme vous avez pu le constater la société menant le projet a fait déposer le mât mesurant le potentiel de vent.

A priori le site peut être exploité ; le dossier comprenant toutes les études : acoustique, visuelle, impact sur la flore et la faune était en cours d'achèvement mais le permis de construire n'a pas été déposé

...
Lorsque l'on ne finance pas, on ne peut rien dire ! Pourtant ce serait bien sur le plan écologique et pour le budget communal... (taxe professionnelle !)

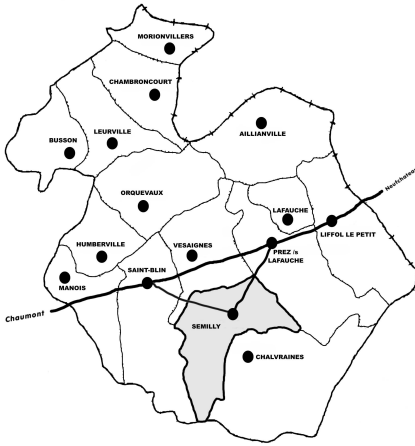
Il y a encore de l'espoir pour le dépôt de permis de construire mais encore faut-il qu'il soit accepté ...

INTERNET, quelques adresses utiles :

- www.google.fr le moteur de recherche le plus performant !!!
- www.10000recettes.com pour les cuisinier(e)s en manque d'inspiration
- www.ebay.fr achetez ou vendez aux enchères des milliers d'objets
- www.viamichelin.fr préparez tous vos itinéraires à l'avance
- www.zdnet.fr des tas de logiciels et goodies à télécharger
- www.haute-marne.pref.gouv.fr site de la préfecture de Haute-Marne
- www.meteofrance.com toutes les prévisions météo



DANS LE CANTON ; LES SYNDICATS



Syndicat d'électrification

• Le Syndicat d'électrification du Canton de Saint-Blin et d'une partie des Vosges va être dissous à la date du 31 mars et remplacé par l'adhésion des communes du canton au Syndicat Départemental d'Electrification Haut-Marnais qui à terme remplacerait les syndicats cantonaux.

Cette décision a été motivée par le fait que, pour des questions budgétaires, les communes vosgiennes perdaient certains avantages départementaux. (il faut se grouper, faire des fusions, des associations mais ce qui marche depuis des décennies ne peut plus fonctionner maintenant ?...) Cela ne devrait rien changer quant aux subventions accordées aux communes.



- Une subvention a été demandée pour éclairer la sortie de la salle de convivialité et la cour de la Mairie.

Syndicat à Vocation Scolaire (S.I.V.O.S.)

C'est parti ! La première pierre du groupe scolaire a été posée en présence de diverses personnalités :



- M. SIDO, Sénateur, Président du Conseil Général
- M. CORNU-GENTILLE, Député-Maire
- M. le Secrétaire Général représentant M. le Préfet
- M. l'Inspecteur d'académie
- M. le Receveur de la trésorerie
- une partie des Maires du Canton les instituteurs, les élèves et des parents.

Le S.I.V.O.S présidé Par M. GUY, maire de Saint-Blin, composé des communes de Saint-Blin, Manois, Chalvraines, Humberville, Orquevaux, Leurville et Semilly va doter le secteur d'un groupe scolaire très fonctionnel et moderne.

Tout le monde est conscient du bien fondé de cette réalisation votée à l'unanimité ; seule ombre au tableau le coût : actuellement le prix (soumission) est estimé à 1.718.000 €. A cette somme va s'ajouter le mobilier et ...les imprévus, malgré le taux élevé de subvention la charge scolaire des communes devrait augmenter. Cette année plus de 150 élèves sont scolarisés.



S.I.C.T.O.M

Après différentes réunion très houleuses et avec le soutien des sénateurs la loi va permettre de maintenir la redevance des ordures ménagères, régime actuel où nous payons au nombre de personnes par foyer. Il était question de fiscaliser, c'est à dire faire payer en fonction de la base du foncier bâti en instituant une "Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères".

Elle se serait située aux alentours de 16 à 17%. Par simplification, certaines communes étaient d'accord .

Les conseillers municipaux de Semilly, à l'unanimité, ont voté pour le maintien de la redevance ; certains foyers auraient été avantagés mais tous ont pris conscience de l'injustice du système : certaines personnes seules auraient payer 300 voir 400 € et même près de 1300 € dans un cas précis !



La loi donne donc la possibilité de maintenir la REOM à condition qu'elle soit perçue par une communauté de communes qui prendrait la compétence. Ce pourrait être la communauté de Saint- Blin qui serait chargée de cette opération parce que toutes les communes de cette communauté sont à la REOM et y sont favorables.

En attendant la mise en place de ce système, qui permet de ne rien changer, les tarifs ont été fixés pour 2006 : les communes rurales subissent une hausse de 5 € par personne recensée, la ville de Chaumont 6 € à cause du tri qui est très mal fait (d'où l'importance d'un tri sélectif sérieux !!!).

Pour SEMILLY (109 habitants) la redevance passe donc à 7.739 € au niveau de la commune, à diviser par le nombre réel d'habitants.

Mémento du tri Trier, un geste simple et utile !

Les emballages ménagers recyclables	Le verre	Le papier	Les autres déchets
 <p>Les bouteilles, les flacons et les sacs en plastique</p>  <p>Les emballages métalliques</p>  <p>Les boîtes en carton et les briques alimentaires</p>	 <p>Les bouteilles, les bocaux de conserve, les pots...</p>	 <p>Journaux</p>  <p>Prospectus</p> <p>Magazines</p> <p>Enveloppes, papier de bureau...</p>	<p>Les déchets souillés</p> <p>Les emballages non recyclables</p> <p>La vaisselle</p> <p>Les objets divers</p> <p>Les déchets d'hygiène</p> <p>etc...</p> 
<p>Ne pas mettre</p> <ul style="list-style-type: none"> les bouteilles d'huile en plastique les pots de yaourt ou de crème fraîche du polystyrène les pots emballages les sacs en papier divers matériaux de cuisine, pots de peinture, etc... les petits bouts de papier, les enveloppes 	<p>Ne pas mettre</p> <ul style="list-style-type: none"> les bouchons ou les capsules du verre plat (vitre) de la vaisselle 	<p>Ne pas mettre</p> <ul style="list-style-type: none"> les films plastiques entourant les revues du papier peint 	<p>Ne pas mettre</p> <ul style="list-style-type: none"> les déchets en vrac les emballages en verre les piles ou produits toxiques
<p>en vrac</p> 			<p>en sac</p> 
Pour recycler, il faut trier !			Merci pour votre participation !



AU FIL DU TEMPS

Naissances

Née à Chaumont le 23 juin 2005 Lucie est venue tenir compagnie à sa grande sœur Anaïs. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur et présentons toutes nos félicitations aux heureux parents Jean-Luc et Christelle PIERON demeurant 4, rue du tilleul.

Mariages

Le 6 août 2005 Fabien ROYER et Amandine BUROT ont unis leurs destins en mairie, puis en l'église St-Martin de Semilly. C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai reçu leurs consentements. Nous présentons nos félicitations aux parents, à la grand mère et leur adressons tous nos meilleurs vœux de bonheur.

Deuils

Madame Huguette PROTOIS décédée le 9 janvier 2004 à Chaumont
Monsieur Marcelin MONSEL décédé le 1^{er} juin 2004 à Neufchateau
Nous renouvelons nos sincères condoléances aux Familles.

Départs

Jérôme PROTOIS à quitté Semilly pour Monaco nous lui souhaitons une bonne adaptation au pays du soleil !

Cédric PELLETIER, Estelle PERRIN et Mathieu ont quitté Semilly pour Chatoillenot dans le canton de Prauthoy . Cédric se retrouve dans sa région natale.

Nouveaux habitants

Nous avons le plaisir d'accueillir :

- Mme Eliane DEMOUSSEAU et ses filles Aurore et Louisia : elles résident 4,rue de Ve-saignes.
- M. Jean Pierre BÉGUINOT et Mme Angélique AZIER ; ils résident 10 grande rue avec leurs 3 enfants, Lenny-5 mois, Kyllian-14 mois et Meddy-10 ans qui a intégré l'école de St-Blin où il travaille très bien, même s'il paraît un peu taquin!...
- Mme Cindy ROOUIs et sa fille Océane, 1an qui restent 4 rue du poirier blot

Nous espérons qu' il se plairont et apprécieront Semilly !



LA VIE ASSOCIATIVE

Je suis parfois surpris d'entendre parler de Semilly aux extrémités, voir a l'extérieur du département, ou lors de communications téléphoniques avec des services administratifs (cela "rompt la glace" et facilite certaines demandes) ; l'activité de SEMILLY LOISIRS et à la participation du village et des habitants aux villages fleuris n'y est certainement pas étrangère.

Personnellement, pour le Maire, pour le Conseil Municipal, pour SEMILLY , MERCI à tous.

ASSEMBLEE GENERALE DE SEMILLY LOISIRS

Elle est fixée au samedi 11 février 2006 à 17H30 et sera suivie d'un repas.

Des bénévoles font beaucoup pour le village et ses habitants, parfois j'ai l'impression qu'une certaine lassitude les gagne ; ils et elles ont leurs occupations, leurs enfants...

Votre participation serait un réel encouragement!

A L'HONNEUR :

Je suis très heureux de féliciter **Camille ROMANO** . il pratique le Judo à Neufchâteau. Inscrit dans la section minime, ceinture bleu, Il est Champion des Vosges pour la 3^{ème} année consécutive.

Si vous le croisez ne le provoquez pas !!!
Toutes nos félicitations et courage pour la suite : la région prochainement...

Julien, son frère, a également un beau parcours : il est ceinture noir et classé 3^{ème} des Vosges.
toutes nos félicitations et courage !



Manifestations à venir



Dimanche 8 Janvier :

Salle de convivialité : N'oubliez pas, on tirera les reines et les rois ! Vous êtes tous invités.

29 janvier et 26 février :

A partir de 14H00 à la salle de convivialité, après-midi récréatives.

Samedi 11 février :

Assemblée Générale de Semilly-Loisirs

Dimanche 27 août :

Rallye : le thème de cette année sera "le dix", pour la dixième édition du rallye ...

Fin septembre ou début octobre :

Fête des potirons. Avis aux jardiniers amateurs... pour cultiver des cucurbitacées !

Tous mes encouragements vont aussi à Florian et Benoit LEBERT, passionnés de foot et qui le pratiquent de façon assidue :

Florian est à Bourmont dans l'équipe des moins de 13ans
Benoit est à Prez s/s Lafauche dans l'équipe poussins.



Téléthon 2005

Cette année, l'arrivée du Téléthon a eu lieu à SEMILLY.



Les habitants de Semilly ont participé pour un montant de 100€

Les ventes de pâtisseries à l'arrivée ont rapporté 122 €

La somme globale récoltée dans le canton est de 6.143 €.

**MERCI AUX DONATEURS
POUR VOTRE GENEROSITE**

DISTRACTIONS

Mots croisés

HORIZONTAL

- a** - Perte de substance, résultant d'un processus pathologique de destruction ou de gangrène (pl.)
b - Genre d'insectes, vulgairement appelés "fourmis blanches" - Choc donné ou reçu.
c - Facilité dans les actions - Adverbe de lieu.
d - Atomes électrisés - Qui appartient à la lune.
e - Compagnie - Symbole chimique du sodium - Venue au monde.
f - Coutumes - Courroies fixées au mors du cheval - Partie d'une église.
g - Petit carnet - Roi d'Israël.
h - Mère du premier meurtrier - Terrain ensemencé - Métal précieux.
i - Existera - Préposition latine - Gros perroquet.
j - Matelots qui tenaient la barre.
k - Maintenus - Baigne Evreux.
l - Divinité des forêts de la Gaule - Qui a rapport à l'âne.

VERTICAL

- 1** - Petites outres - Lettre grecque.
2 - Article simple - Absence d'activité.
3 - Boîte osseuse - Sincérité, bonne foi.
4 - Produit au dehors - Route rurale - Moteurs principaux.
5 - Thymus du veau - Issues -

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

a													
b													
c													
d													
e													
f													
g													
h													
i													
j													
k													
l													

6 - Sigle de l'Organisation des Nations Unies.

7 - Héroïne de la mythologie arcadienne - Sans ornements (pl.).

8 - Obligé - Conjonction.

9 - Sigle d'une compagnie ferroviaire - Sectateur aveuglément dévoué.

10 - Vaste étendue d'eau - Louis - Nom vulgaire du thymus de l'agneau.

11 - Numéro - Victoire de Napoléon - Ville d'Italie.

12 - Douce, agréable - Métal précieux - Pronom indéfini.

13 - Femme bavarde - Qui vient du dehors, n'est pas du lieu.

Histoires

- Rentrant chez lui à l'improviste, un monsieur trouve son épouse au lit avec le meilleur ami de la famille.
- - Bon sang ! S'écrie-t-il, très joyeux, en allant embrasser sa femme et serrer la main de l'amant, ça y est ! Vous me l'avez fourni, le mot qui me manquait pour terminer ma grille de mots croisés : massacre.
- Deux vaches discutent dans un pré : - Hé , ça te fait pas peur la maladie de la vache folle ? Oh tu sais, moi je m'en fous, je suis un LAPIN !!!!
- Monsieur et Madame Euxdu pâtéy'enadanslefrigo ont un fils? Steve
- Monsieur et Madame Tréhu-Sippa Bouadlo ont un fils ? Sylvain
- Quel est le comble pour un Roi ? C'est d'avoir mal au palais !
- Quel est le comble pour un serrurier ? C'est d'être sous les verrous!

INFO PRATIQUES :

URGENCE:

- Service d'urgence : 15
 Gendarmerie : 17 (St-Blin : 03 25 02 20 20)
 Pompiers : 18
 Centre anti-poison : 03 26 86 26 86
 EDF Sécurité & dépannage : 03 25 32 19 53

Mairie : 52700 SEMILLY

Téléphone : 03 25 02 91 82

Télécopie : 03 25 02 91 82

Secrétariat de Mairie:

9H00 - 11H45 mercredi et samedi

LU POUR VOUS

A l'époque des abréviations il faut faire très attention! Les conséquences peuvent être catastrophiques ou comiques!

Une famille anglaise passe ses vacances d'été en Allemagne. Au cours d'une promenade, cette famille remarque une jolie maisonnette qui lui paraît particulièrement adaptée à ses prochaines vacances. Elle apprend que le propriétaire est un pasteur avec lequel elle signe aussitôt un contrat de location. De retour en Angleterre, la dame s'aperçoit qu'elle n'avait pas vu de W.C. au cours de la visite. Elle décide d'écrire un courrier au pasteur pour lui faire préciser où ils se trouvent. Le contenu de la lettre est assez bref :

Monsieur

Je suis la dame qui a loué votre maison de campagne pour les vacances. Je ne sais pas où se trouvent les W.C. Pouvez-vous me préciser où ils sont placés ?

Salutations distinguées

Ayant reçu la lettre, le pasteur ne comprit pas l'abréviation "W.C. et pensa qu'il s'agissait d'une église anglicane allemande appelée "WALLES CHAPEL" Alors il répondit:

Madame,

J'apprécie votre demande et j'ai l'honneur de vous informer que le lieu qui vous intéresse se trouve à 17 kilomètres, ce qui est gênant pour celui qui y va souvent. Ce dernier peut y apporter son déjeuner. Il faut s'y rendre soit à bicyclette, soit en voiture ou à pied, mais il est préférable d'y arriver à l'heure pour avoir des places assises et pour ne pas déranger les autres.

Dans le local, il y a l'air conditionné qui est très agréable. Les enfants s'assoient à côté de leurs parents et tout le monde chante en cœur. A l'entrée, nous vous donnons une feuille de papier, ceux qui arrivent en retard peuvent se servir de la feuille du voisin. Les feuilles doivent être rendues à la fin de façon à être utilisées plusieurs fois. Tout ce qui est recueilli est distribué aux pauvres. Le lieu est aménagé d'amplificateurs de son afin que l'on puisse entendre de dehors. On y trouve des nîtres spéciales pour permettre de contempler les fidèles en diverses positions. Ceci dut j'espère avoir été clair.

Je vous prie d'agréer Madame, l'expression de ma respectueuse sympathie.

Petit lexique du langage utilisé par les vendeurs, en informatique en particulier...

<i>Vraiment nouveau</i>	<i>Non compatible avec le modèle précédent.</i>
<i>Exclusif</i>	<i>Importé.</i>
<i>Inégalé</i>	<i>Presque aussi bon que la concurrence.</i>
<i>Simple d'utilisation</i>	<i>Fonctions réduites au minimum pour limiter les coûts du constructeur.</i>
<i>Ergonomie avancée</i>	<i>Incompréhensible.</i>
<i>Testé sur le terrain</i>	<i>Le constructeur ne l'a pas testé.</i>
<i>Vente directe seulement</i>	<i>Le constructeur et le distributeur sont fâchés.</i>
<i>Des années de développement</i>	<i>On a enfin réussi à en faire marcher un exemplaire.</i>
<i>Révolutionnaire</i>	<i>Différent de la concurrence.</i>
<i>Futuriste</i>	<i>Il n'y a pas de raison à l'aspect.</i>
<i>Performances prouvées</i>	<i>Marchera après la fin de la garantie.</i>
<i>Compatible avec tous les standards</i>	<i>Les nôtres, pas les vôtres.</i>
<i>Haute fiabilité</i>	<i>Ca marche assez longtemps pour pouvoir sortir de l'usine.</i>
<i>Nouvelle génération</i>	<i>L'ancien design a échoué, celui-là marchera peut-être mieux.</i>
<i>Service client dans tout le pays</i>	<i>Vous pouvez nous le renvoyer à partir de n'importe quel aéroport.</i>
<i>Performances jamais réalisées</i>	<i>Jamais rien n'a jamais fonctionné de cette manière.</i>
<i>Satisfaction garantie</i>	<i>Pour le constructeur qui encaisse votre chèque.</i>
<i>Dernière technologie aérospatiale</i>	<i>Un de nos techniciens a autrefois été viré de chez Boeing.</i>

Manifestations :

- Le 9 janvier la galette offerte par les adjoints et le maire a été servie à la salle de la mairie et l'occasion de passer une après midi récréative.

- Le 18 avril, 2 associations d'anciens combattants, aidées par Semilly-Loisirs ont organisé une journée sur les 100ans de l'agriculture.

- Exposition de plus de 500 cartes postales dédiées à l'agriculture en Haute-Marne
- Présentation de plus de 100 machines ou outils agricoles.

Cette journée appréciée de tous a permis de recevoir un peu plus de mille personnes.



- Le 21 mai la plantation des fleurs et des potirons a permis aux bénévoles qui y ont participé de passer une bonne journée de travail,(et aussi une bonne nuit due à la fatigue) mais aussi au barbecue convivial .

- le 28 août le traditionnel rallye s'est déroulé comme



toujours dans la bonne humeur. 150 personnes ont planché sur le questionnaire et participé aux jeux animés par Bruno S.D.H. Tous ont dit avoir passé une



excellente journée et retenu la date pour 2006 ; ils m'ont imposé le thème : **DIX** puisque ce sera le 10^{ème} rallye.

- Le 16 octobre l'incontournable fête aux potirons avait été retardée pour des questions de maturité : nous



avons peur que ce changement de date entraîne une diminution de visiteurs. Le beau temps, l'habitude, le manège, le petit train, la qualité, la



quantité et les prix ont incité les visiteurs à venir. Nous avons accueilli environ deux milles personnes!

- Dimanche 11 décembre le conseil municipal a organisé le repas du troisième âge où malheureusement certaines personnes n'ont pas souhaité participer.

Nous avons eu le plaisir de retrouver mesdames Marie-Louise CAILLET et Germaine VOILLEMEN qui étaient heureuses de revoir le village et les personnes côtoyées pendant une très grande partie de leur vie.

Je remercie les conseillères et conseillers qui ont servi ce repas avec enthousiasme et beaucoup de chaleur humaine. Des jeux ont permis d'animer cette sympathique après midi.